

**établissement primaire et secondaire du Belvédère  
résultats du concours de projets d'architecture et  
d'ingénierie civile pour la construction de nouveaux  
locaux scolaires et d'une salle de gymnastique**

La Ville de Lausanne présente les résultats du concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile en vue de la construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gymnastique pour l'établissement primaire et secondaire du Belvédère. Le projet lauréat est l'œuvre de deux bureaux lausannois d'architectes et d'ingénieurs civils.

Sur la base des prévisions démographiques à la hausse et du constat que trois pavillons scolaires en bois installés en 1962 devenus trop vétustes devaient être supprimés à court terme, le Service d'architecture et le Service des écoles primaires et secondaires de la Ville de Lausanne ont lancé fin octobre 2017 un concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile en vue de la construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gymnastique pour l'établissement primaire et secondaire du Belvédère.

Ce projet se trouve sur le périmètre ayant été identifié comme le plus adéquat situé entre l'avenue des Croix-Rouges, l'avenue du Belvédère et l'avenue Marc-Dufour. Pour rappel, les locaux scolaires ont pour objectifs de créer 7 nouvelles salles de classes, 4 salles de dégagement ainsi qu'une salle de gymnastique et un réfectoire pour les élèves. Ces nouvelles surfaces complètent les 9 salles spéciales et leurs annexes existantes qui seront regroupées dans un nouveau bâtiment.

Parmi les 73 projets reçus, le projet lauréat « trèfle » primé par le jury est l'œuvre de deux bureaux lausannois : celui de l'architecte pilote *Butikofer de Oliveira Vernay Sàrl* et celui de l'ingénieur civil *Monod-Piquet + Associés IC S.A.* Le jury a apprécié la rigueur et la sensibilité des lauréats tant pour l'insertion du projet dans le site que pour la qualité des espaces générés.

A l'extérieur, deux espaces se dégagent de part et d'autre du bâtiment proposé et se mettent en relation avec l'école existante et le quartier. Les accès offrent des liens intéressants avec l'espace public. De nouveaux escaliers et parcours créent une perméabilité bienvenue à travers le site.

A l'intérieur, l'organisation est très maîtrisée. Les espaces sont généreux et bien dimensionnés. La lumière et les vues sur l'extérieur sont privilégiées. Les espaces de distribution bénéficient d'un dégagement sur le lac à tous les étages, tandis que les classes sont intelligemment organisées en relation directe avec les orientations les moins bruyantes du site.



Sur le plan participatif, deux représentants des enseignants ont été intégrés au concours en tant que juré et spécialiste-conseil. Les enseignants et les élèves seront invités à une visite commentée de l'exposition présentant les résultats du concours dès le 19 avril 2018. Par la suite, une démarche pédagogique sera mise en place avec et pour les élèves afin de les informer sur le concours et la future construction.

La Direction du logement, de l'environnement  
et de l'architecture

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et  
des quartiers

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, 021 315 52 00**
- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00**
- **Christian Baud, architecte chef de projet, Service d'architecture, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, 021 315 56 68**

*Lien vers le rapport du jury : <http://www.lausanne.ch/architecture>*

Lausanne, le 19 avril 2018